

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 17 JUIN 2022

N° 2022-08-06

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept juin mai à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix juin deux mille vingt-deux, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 12

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 15
Exprimées par pouvoirs : 17
Total (mini 19) : 32

Quorum atteint

Délégué.es présents.es

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**9 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX,
Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX,
Michel ROLLAND, Danielle TOUCHE, Yann TRACOL

Délégué.es excusé.es ayant donné pouvoir :

Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Christelle RUYSSCHAERT à Sébastien BERNARD, Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Roland PEYRON à Gilles CREMILLIEUX, Frédéric ROUX à Vincent JACQUEMART, Pierre COMBES à Jean-Jacques MONPEYSSEN, Marlène MOURIER à Nicole PELOUX, Philippe CAHN à Michel ROLLAND, Agnès ROSSI à Gérard TENOUX, Pascale ROCHAS à Danielle TOUCHE

Délégué.es excusé.es

Éric RICHARD, Lionel TARDY

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Didier-Claude BLANC est nommé secrétaire de séance.

Objet : Innover et coopérer pour valoriser les ressources agricoles du territoire – Stabilisation du budget et du plan de financement

Montant des dépenses PnrBP	2022	2023	2024
Fonctionnement	9 776 €	35 226,80 €	12 833€
Investissement	0 €	0 €	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	57 835,80 €	38 259,16 €

Rapport :

La Présidente expose que le projet Leader « Innover et coopérer pour valoriser les ressources agricoles » présenté au bureau syndical du 3 décembre 2021 contenait deux volets : le premier portait sur l'accompagnement à l'émergence de projets collectifs en matière de transformation des produits agricoles. Le second consistait à conduire une mission de préfiguration d'un centre de valorisation des ressources territoriales. Ce projet était issu de trois constats : le besoin de réorienter l'angle d'attaque de la mission de valorisation des productions, le souhait de plusieurs producteurs du territoire de développer des projets communs autour de la transformation des produits et la place importante de cette thématique dans la charte du Parc.

À la suite de la phase d'opportunité, le Parc s'est employé à mener un travail de concertation avant la phase de programmation. Cela s'est traduit par trois réunions collectives et des temps d'échange individuels avec des porteurs de projets et des parties prenantes intéressées par la démarche. Cette période d'échange a permis de faire émerger plusieurs pistes d'amélioration. Le contenu du projet a donc évolué afin de mieux s'adapter aux besoins des porteurs projets.

Ce projet porté dans son ensemble par le Parc a donc évolué comme suit :

- Accompagner la réalisation de projets collectifs et inter-filières de transformation des productions agricoles locales : un premier axe sera animé par le Parc afin d'identifier des projets en émergence ou des besoins qui pourraient "faire projet" et d'animer une dynamique collective autour de ceux-ci. Un second axe d'accompagnement des projets plus matures sera mené par la communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale et la Chambre d'agriculture de la Drôme.
- Concevoir une « Fabrique à projets » : le Parc propose d'animer des échanges entre les acteurs dispensant de l'ingénierie d'accompagnement à la conduite de projets afin de mettre en place avec eux et d'expérimenter une ou des méthodes d'accompagnement de projets innovants visant la création de valeurs à partir des ressources territoriales des Baronnies provençales.



Le budget prévisionnel est le suivant :

Dépenses (en € TTC)		Recettes en €	
Diagnostic et étude atelier de transformation collectif	7 776 €	Leader Une Autre Provence (FEADER)	37 015€
Animation et coordination par un/une chargé de projet (0,7ETP)	31 563,17 €		
Formations - accompagnement à un tiers-lieu centre d'innovation	9 100 €	Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale	1 244,16€
Déplacement en train pour 15 personnes pour un voyage d'étude	1 284 €		
Buffet pour les temps de concertation et de restitutions	1 800 €	Parc naturel régional des Baronnies provençales	19 576,72€
Autres frais	6 312,63 €		
TOTAL	57 835,80 €	TOTAL	57 835,80€

Délibération

- ◆ Vu l'avis favorable du Comité de programmation Leader du GAL Une autre Provence en date du 21/10/21 ;
- ◆ Vu la délibération n°2021-11-05 du Bureau Syndical du 3 décembre 2021, validant le budget et le plan d'actions de ce projet ;
- ◆ Considérant la charte du Parc naturel régional et en particulier la mesure I.1.2 « Développer et promouvoir des outils locaux de transformation et une diversification des productions des exploitations des Baronnies provençales »
- ◆ Considérant la feuille de route du Parc pour la période 2022-2024 et plus précisément son axe transversal « renforcer le rôle du syndicat mixte de gestion du Parc comme acteur de l'innovation, mobilisateur des énergies citoyennes », fixant notamment comme priorité d'action le développement de sa fonction d'acteur de l'innovation en développant des compétences et de la ressource autour de l'ensemble de la chaîne de l'innovation

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** les évolutions du projet et le budget et le plan de financement proposés ;
- **Dit** qu'un poste de chargé·e de projet sera créé une fois les financements obtenus ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

